Nouvelles recherches sur le rempart de la ville antique de Lattes

par Joan B. López

1. Introduction

Les travaux effectués durant le précédent programme triannuel (1992-1994) avaient permis présenter un bilan exhaustif des connaissances acquises sur l'enceinte de la ville antique de Lattes (cf. *Lattara* 9, 1996, p.25-82) et de montrer la complexité de l'évolution de ce monument entre la fin du VIe s. av. n. è. et le IIe s. d. n. è. Cette enceinte s'intègre dans l'importante série des fortifications indigènes du Midi de la Gaule, tout en y occupant une place spécifique du fait des nettes influences méditerranéennes qui s'y rencontrent. Le rôle historique de la ville, centre d'échanges commerciaux et culturels entre la côte et l'intérieur, trouve donc un reflet dans les caractères propres de l'architecture militaire.

Un nouveau programme a été prévu sur cette enceinte, et plus largement sud les limites de la ville protohistorique, et préparé durant le triannuel 1995-1997. Ce pro-

gramme s'est donné pour but de délimiter les contours de la ville dans les terrains accessibles, et de mettre en valeur la fortification.

Compte tenu qu'une partie de l'enceinte sud-ouest restait partiellement inconnue et que les limites de la façade occidentale demeuraient complètement ignorés, la stratégie d'intervention a été programmée en deux phases :

 une étude préliminaire, en 1996, a été consacrée à des sondages dans le prolongement des tronçons connus, au sud et au sud-est de l'agglomération, et fait l'objet du présent compte-rendu;

 - d'autres campagnes, inscrites dans le prochain programme triannuel, devraient permettre la fouille extensive des composantes monumentales de la fortification, ainsi que l'étude de leur évolution à partir d'une fouille stratigraphique fine dans des endroits choisis.

Pour préparer ce programme à long terme, l'intervention préliminaire s'est concentrée sur trois points principaux:

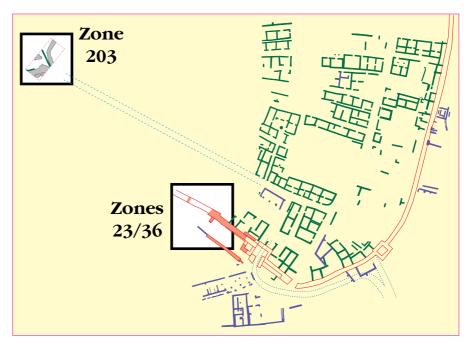
A) La poursuite des travaux sur la courtine sud-ouest, seule jusqu'à présent partiellement conservée en élévation.

B) La fouille des aménagements défensifs placés en avant de la muraille

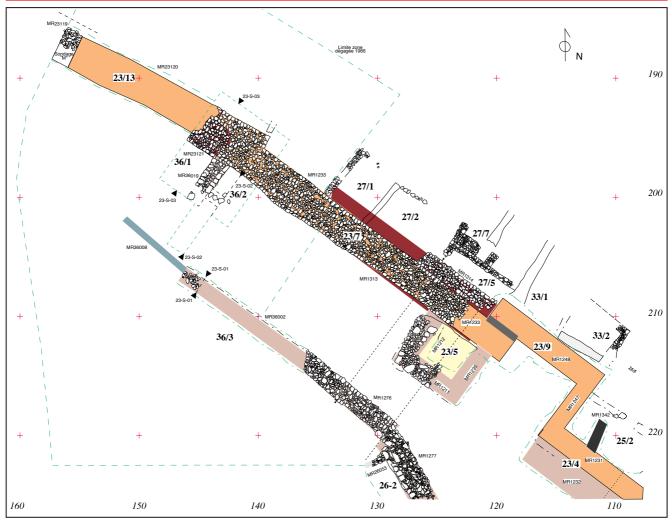
C) La mise en place d'un premier sondage dans le but de repérer le tracé de l'enceinte sur la façade ouest, où la limite de la cité n'est pas connue.

La fouille de la courtine précédemment dégagée a été enregistrée en zone 23. Les deux murailles superposées [MR1313 et MR1233] partiellement conservées dans le secteur 23/7, qui avaient été fouillées en 1992-1994, ont été dégagées sur 13 m supplémentaires. Au-delà de ce tronçon, le tracé du rempart présente une légère inflexion vers le sud, mais la courtine correspondante [MR23120] est complètement épierrée. Cette partie a été intégré dans un nouveau secteur : 23/13.

Un sondage stratigraphique (9x7 m) a été mis en place en avant de l'enceinte et à cheval sur elle au point d'in-



• Fig. 1: Situation des zones 23/36 et 203 dans le chantier de Lattes/Saint-Sauveur.



• Fig. 2 : Plan général de l'enceinte sur la façade sud-ouest de la ville au IVe s. av. n. è.

flexion des deux courtines. Toutes les structures apparues à l'extérieur de la ville –y compris l'avant-mur défensifseront dorénavant intégrées dans une nouvelle zone extra-muros : la zone 36.

Enfin, un dernier sondage (22x10 m) a été implanté à environ 120 m au nord-ouest de la limite du secteur 23/13 et dans l'axe du tracé supposé de la courtine méridionale [MR23120]. Compte-tenu de la situation périphérique de cette fouille par rapport au chantier central, l'ensemble des données a été intégré dans la série des zones extérieures, avec le numéro 203.

Une équipe de fouilleurs et différents moyens mécaniques ont été affectés à ces diverses interventions, dont les résultats sont présentés ci-dessous.

2. Poursuite du dégagement de la courtine sud-ouest [MR1233] et stratigraphie des niveaux butant contre la muraille (secteur 36/2)

La courtine MR1233 a été découverte et partiellement dégagée pendant les années 1993-1994. Il s'agit d'une réfection de la muraille archaïque repérée sur la façade sud-ouest de la ville (secteur 23/7) et datée des environs du milieu du Ve s. av. n. è. Son fonctionnement, d'après

les données du contexte –avec notamment la mise en place d'une porte à l'époque romaine–, a duré au moins jusqu'au début du IIe s. d. n. è.

L'un des intérêts majeurs de ce tronçon de rempart réside dans sa conservation en élévation, qui permet mettre en valeur un type de monument rarement conservé sur le site. Il s'agit d'une enceinte du type "mur simple", avec deux parements et un blocage interne, encore visible sur 1,2 m de haut, d'après les données des premiers travaux. Ce mur avait été dégagé sur 11 m de long, mais se poursuivait vers le nord-ouest.

2.1. Nouveaux acquis sur la courtine du Ve s. av. n. è. [MR1233]

Après le dégagement à la pelle mécanique des terres labourées sur une surface d'environ 800 m2, la courtine a pu être repérée en plan et relevée sur une longueur de 13 m supplémentaires, ce qui porte la partie conservée à 24 m. La largeur est uniforme (environ 2,5 m), mais le parement extérieur apparaît par endroits légèrement effondré dès la surface.

A l'extrémité ouest de la partie conservée, le parement interne dessine un décrochement et prend ensuite une orientation différente, légèrement plus vers le sud. La longueur de ce petit "redan" est de 1 m. Il s'agit apparemment d'une solution architectonique pour renforcer la liaison entre deux courtines d'alignement différent. Néanmoins, du coté extérieur, le type de jonction reste plus problématique, comme on le verra ci-après.

La fouille de l'espace situé à l'extérieur de la muraille (secteur 36/2) a permis de repérer l'élévation sur 1,30 m de hauteur (environ 11 assises) sans atteindre la base. La fouille s'est arrêtée à une profondeur de 3,30 m par rapport au niveau zéro du chantier.

Un mur de 3 m de long et de 1,5 m de large [MR36019] vient buter perpendiculairement contre le parement extérieur de cette muraille. Il est fondé à un niveau beaucoup plus haut (-2,30 m) et ne conserve que deux assises de fondation. Il est bâti à l'aide de blocs de calcaire dur de grosseur moyenne, bruts de taille et liés par de la terre. Les parements sont très irréguliers et ne diffèrent guère de ceux de l'ensemble de l'ouvrage. Nulle trace de tranchée de fondation n'a été repérée, mais celleci n'est pas à exclure, compte tenu que la structure nous est parvenue partiellement abîmée par les travaux agricoles.

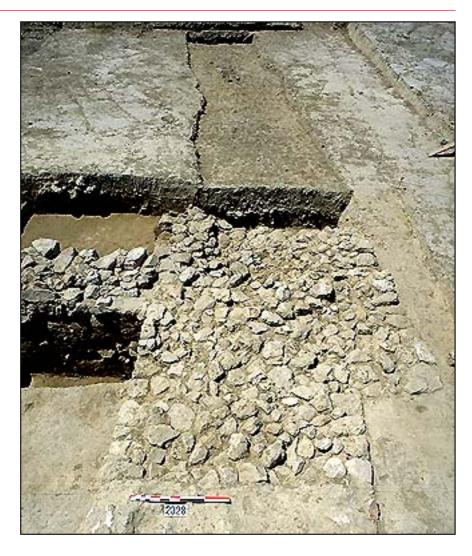
La fonction de ce mur reste imprécise : certains indices portent vers une interprétation comme contrefort d'une partie de l'enceinte

apparemment instable en cet endroit. La chronologie est aussi incertaine, mais ne peut être antérieure à 350 av. n. è.

2.2. Dynamique du comblement à l'extérieur de l'enceinte

L'exploration du secteur 36/2 a été juste entamée cette année. On y a effectué une tranchée de repérage (8x1,5 m) implantée perpendiculairement à la muraille, qui a fait l'objet en partie de décapages arbitraires, en partie d'une fouille stratigraphique plus fine. Cette tranchée est implantée dans l'angle formé par le contrefort MR36019 et la courtine du rempart MR1233 ; la fouille s'est arrêtée juste au-dessus de la nappe phréatique. L'objectif était de préparer une fouille stratigraphique en extension, qui pourra se fonder sur les résultats actuellement acquis.

Un épais remblai (plus de 1,20 m d'épaisseur dans la partie en contact avec la muraille) vient buter contre le parement extérieur de



• Fig. 3 : Inflexion des courtines sur la façade sud de l'enceinte. En bas, rempart MR1233; en haut, rempart épierré MR23120. Vue prise de l'est. Cliché J. B. López.

l'enceinte [us 36016]. Cette puissante couche présente une forte pente vers le sud et contient dans la partie supérieure de nombreux blocs de pierre qui pourraient provenir d'un éboulement de la muraille.

Sur ce niveau, une autre couche [36014] d'une épaisseur uniforme de 6 à 8 cm et très riche en matière organique, se présente aussi avec un net pendage vers le sud (plus de 30°). Sa couleur est uniformément noirâtre ; elle contient de nombreux charbons de bois, restes de poissons et mobiliers archéologiques. Il s'agit visiblement d'un dépotoir ponctuel.

Ce niveau est surmonté par une couche de limon et de sable grossier [36018], assez compacte et plongeant également vers le sud, qui s'épaissit à mesure qu'elle s'écarte du rempart. L'extrémité sud de cette couche, ainsi que celle des couches précédemment décrites [36016 et 36014], n'a pu être fouillée du fait de la présence de la nappe phréatique.

La formation d'un tel talus contre la muraille peut s'expliquer de différentes manières. Il est raisonnable de penser que c'est d'abord l'éboulement de l'enceinte qui a conditionné la disposition en forte pente des couches postérieures. Néanmoins, on ne peut exclure que ce talus ait été volontairement disposé dans le but de soutenir l'ouvrage branlant. En ce cas, les blocs repérés seraient à considérer comme éléments d'un remblai.

Quoi qu'il soit, cette pente a été ultérieurement nivelée, peut-être dans le cadre du programme de travaux lié à l'aménagement du port, qui a permis de gagner du terrain sur l'étang.



• Fig. 4 : Détail du redan interne à la jonction des courtines. Vue prise du nord. Cliché J. B. López.

Un "barrage" de gros blocs [36023] a été planté à mi pente, à 2,5 m de l'enceinte, dans une tranchée creusée dans la couche de limon et de sable précédemment décrite [23018]. Les blocs, au nombre de 4 dans l'état actuel de la fouille, se présentent légèrement écartés et alignés parallèlement à l'enceinte. Ils dépassent du niveau de sol d'environ 50 cm. La fonction précise de cet alignement demeure dans l'état actuel impossible à établir. En tout état de cause, un hypothétique rôle défensif (du genre "chevaux de frise") paraît assez peu probable.

Ces blocs délimitent une rupture dans la stratigraphie : coté rempart, une couche à limon brun clair [36012], très compacte, vient buter contre cette structure. Coté extérieur, trois niveaux en pente vers le sud butent également contre les pierres plantées ; ils ont été très ponctuellement dégagés. Il s'agit d'une couche d'argile grise [36006], d'une épaisse couche de sable grossier très pur et meuble [36022] avec d'abondants coquillages marins ; enfin, d'une couche de limon sableux brun [23013] qui noie les pierres plantées. Le tout est scellé par d'épais remblais contenant de nombreuses inclusions de briques.

La texture de certains niveaux est surprenante, notamment celle de la couche de sable grossier très pur [36022], presque stérile archéologiquement. L'interprétation comme un remblai reste la plus probable du fait de sa disposition dans la stratigraphie. Un prélèvement a été néanmoins prévu pour l'étude micro-morphologique, qui pourrait mettre en lumière un autre processus de formation.

L'étude du mobilier date la constitution du talus

contre le rempart [us 36016 et 36014] entre 425 et 375 av. n. è., ce qui permet de supposer qu'il n'est pas loin de la base de cet état de la muraille dont construction remonte au milieu du Ve s. av. n. è. Les couches butant contre les pierres plantées, aussi bien du coté intérieur [36012] que du coté extérieur [36013], sont datées entre 375 et 350 av. n. è. Une chronologie légèrement antérieure convient donc à la mise en place de ces blocs.

En ce qui concerne la fondation du mur MR36019, perpendiculaire au rempart, on sait qu'elle est postérieur au milieu du IVe s. car la couche 36012 passe nettement audessous. Ce mur est en fonctionnement, d'autre part, vers 275 av. n. è., car la couche 36003, datée de cette époque, butte contre cette structure. Une date intermédiaire, peut-être vers 300 av. n. è. pourrait convenir.

3. Mise à jour d'une nouvelle courtine [MR23120] sur la façade sudouest : secteur 23/13

Comme on l'a indiqué ci-dessus, le tracé de l'enceinte présente une légère inflexion vers le sud (environ 7°) à partir des coordonnées 139/195. Au-delà de cette inflexion, le nouveau tronçon de courtine [MR23120] est bâtie sans solution de continuité, mais renforcé par un redan interne. La jonction entre les parements extérieurs est impossible

à préciser, car cette partie a été complètement épierrée.

La tranchée d'épierrement [23122] a été relevée en plan sur une longueur de 14 m, puis le comblement [us 23120= 23118] vidé sur 25 cm de profondeur. La largeur de la muraille (2,8 m) paraît ici légèrement supérieure à celle de la courtine voisine (MR1233 : 2,5 m).

Un sondage de profondeur (sondage "M") a été pratiqué sur toute la largeur de la tranchée aux limites actuelles de la fouille. On a pu ainsi vérifier que l'enceinte était épierrée sur une hauteur de 1,25 m , à peu près jusqu'au niveau estival de la nappe phréatique (-3,40 m. par rapport au niveau zéro du chantier). Des restes d'ouvrage sont apparus à ce niveau, mais ils correspondent déjà au rempart archaïque (infra).

Le rapport qu'entretient ce tronçon de courtine avec le reste de la muraille [MR1233] constitue le seul élément de datation pour le moment disponible ; une date de construction similaire (milieu Ve s. av. n. è.) peut-être envisagée. L'épierrement paraît s'être produit à une date assez tardive, si l'on en juge par la présence d'un tesson de céramique grise médiévale dans le comblement de la tranchée [23118].

4. Nouvelles traces du rempart archaique [MR23119 et MR23121]

Le blocage découvert au fond du sondage "M" dépasse nettement vers l'intérieur de la ville les limites de la tranchée d'épierrement repérée en surface et correspondant à la courtine MR23120. La disposition de ces blocs, uniforme et partiellement litée, ne laisse aucun doute sur le fait qu'ils appartiennent à une structure en place.

On sait d'autre part, d'après les observations faites dans le secteur 23/7 pendant les campagnes antérieures, que le rempart archaïque dépasse des deux cotés la largeur de celui du Ve s. av. n. è., bâti au-dessus. Il y a donc forte chance que les blocs repérés en profondeur correspondent aux restes de l'enceinte primitive, c'est-à-dire à MR23119, ce qui confirmerait encore une fois la coïncidence du tracé des deux enceintes. La découverte, au fond du sondage, d'un lot de fragments d'amphores étrusques [us 23005] indique aussi l'ancienneté de cette structure.

Plus problématique est l'interprétation du mur MR23121 situé au-dessous des deux courtines du Ve s. av. n. è. [MR1233 et MR23120] dans leur point de jonction.

A cet endroit, le rempart a été soumis à un arrachement très irrégulier [23123], beaucoup plus profond du coté extérieur qu'à l'intérieur. Néanmoins, on observe que la courtine située à l'est [MR1233] est bâtie sur un autre mur [MR23121] qui présente une orientation similaire, mais dépasse son alignement d'environ 30 cm vers l'extérieur. Ce mur se poursuit audessous du contrefort perpendiculaire au rempart [MR36019], mais ne se voit plus dans le secteur 36/2, de l'autre coté du témoin laissé pour conserver cette structure plus récente.

Une situation similaire existe pour la courtine ouest [MR23120]. La berme du sondage 36/2 montre comment la tranchée d'épierrement de ce mur vient mourir au-dessus du mur MR23121, plus large que lui.

La fouille du secteur 23/2 indique, d'autre part, que ce mur reste conservé à partir de la cote -2,50 m. Le parement a été dégagé sur une hauteur de 80 cm (7 assises), sans atteindre la base.

Trois interprétations de ces diverses observations sont possibles dans l'état actuel de la recherche :

• soit il s'agit des restes du rempart archaïque qui, comme dans le secteur 23/7, serait plus large du coté extérieur de la ville. Néanmoins, il est étonnant qu'il soit conservé à une cote aussi haute et qu'il ne se poursuive pas dans tous les sondages effectués. La datation des remblais butant contre ce mur, fouillés par décapages systématiques [36011 et 36017], ne remonte pas plus haut que



• Fig. 5 : Vue générale de l'arasement du rempart et du contrefort MR36019. Cliché J.-C. Roux.

le dernier quart du Ve s. av. n. è., ce qui ne correspond pas à la date connue pour la réfection de la courtine supérieure [MR1233], située vers le milieu de ce siècle.

- soit il s'agit d'une réfection ponctuelle non repérée ailleurs. Cette hypothèse pourrait être confortée par la présence de certains lambeaux de couche [23115] situés au-dessus du niveau d'arasement, intermédiaires entre celui-ci et le blocage interne du mur postérieur [MR1233]. L'arasement serait peut-être, en ce cas, consécutif à un effondrement.
- Soit encore il s'agit –hypothèse la plus probable– d'un renfort ponctuel qui serait lié, comme du coté inté-

rieur, à la jonction des deux courtines. Les données chronologiques ne contredisent pas une telle interprétation.

La suite des travaux, pendant la prochaine campagne, permettra probablement d'apporter sur ce point une explication définitive.

5. Délimitation des murs de défense avancés [MR1276 et MR 1277] : secteur 36/3

L'avant-mur situé devant le rempart [MR1276] constitue un élément de poliorcétique rarement attesté dans le Midi de la Gaule à une date aussi précoce (deuxième moitié du IVe s. av. n. è.).

Cet ouvrage se place à 9 m de la courtine et présente une direction parallèle à celle-ci. Partiellement épierré, il était jusqu'ici connu sur une longueur de 10 m pour une largeur de 1,6 m. Une réfection de la fin du IIe s. av. n. è. [MR1277] était également visible à l'extrémité est de la partie fouillée.

Les travaux de 1996 ont permis suivre sa prolongation vers le nordouest sur de 12 m supplémentaires, et de découvrir un mur plus mince d'époque romaine [MR36008] bâti dans le même alignement, peut-être au-dessus des ruines de l'avant-mur protohistorique. Ce mur récent a été dégagé sur 6,5 m.

La portion nouvellement repérée [MR36002] est épierrée en surface. Un sondage de 3 m de longueur pratiqué sur toute la largeur de la tranchée d'épierrement, à son extrémité nord-ouest, a montré la présence d'un blocage à 40 cm de profondeur, sans aucun parement visible. Il semble s'agir de blocs erratiques.

Il est difficile dans l'état actuel des travaux d'identifier cette tranchée avec l'un des avant-murs précédemment connus, même si une fonction semblable peut être tenue pour certaine. La largueur de la tranchée d'épierrement (1,20 m) ne coïncide pas avec celle des murs MR1276 et MR1277, repérés pendant les campagnes précédentes. Il y a forte chance, si l'on en croit les données stratigraphiques actuellement disponibles, qu'il s'agisse d'un avant-mur ancien, mais la question reste posée pour les interventions futures.

6. Premières données sur la façade ouest de la ville (zone 203)

Un sondage de plan rectangulaire (22x10 m) a été implanté dans le prolongement supposé de la courtine méridionale vers le nord-ouest [MR23120]. Les sommets des quatre angles du sondage possèdent les coordonnées suivantes par rapport au quadrillage du site : 221,4/106,5; 228,8/100,4; 235,5/123,4 et 243,1/117,5.

Des niveaux archéologiques en place sont apparus immédiatement sous les terres remuées par l'agriculture, entre 60 et 80 cm. de profondeur (-1,85 m par rapport au niveau zéro du chantier). Leur fouille, bien que superficielle, a permis d'identifier trois rues convergentes qui semblent s'organiser en forme de patte d'oie.

L'organisation de ce dispositif –dont l'orientation semble coïncider avec celle de la rue principale est-ouest (rue 116) fouillée dans le chantier central– et l'absence de bâtiments sur une surface non négligeable (220 m2), permettent de supposer que ce carrefour se situait extra muros.

Cette remarque a un double intérêt. Si le fait se confirmait, il indiquerait d'abord que l'axe mineur de la ville (est-ouest) était, à l'époque préromaine, inférieur à 200 m; ensuite, il constituerait un repère pré-

cieux pour la suite de la fouille, puisqu'en toute logique le prolongement vers l'est de ces rues devrait aboutir à une porte dans la façade quest de l'enceinte

La fouille s'est arrêtée sur les premiers niveaux conservés en place. La courte stratigraphie repérée se place entre la deuxième moitié du Ile s. av. n. è. et la première moitié du siècle suivant ; le dispositif pourrait n'avoir plus fonctionné au Ier s. de n. è. Rien n'empêche par contre de supposer la présence de niveaux archéologiques antérieurs à ceux actuellement fouillés.

6.1. La rue est-ouest (secteur 203/2) : description et chronologie

Dans la partie sud-ouest du sondage, un tronçon de voie orienté est-ouest a été repéré sur 11 m. La surface de circulation est parfaitement conservée dans la partie nord et au centre de la chaussée, mais la bordure sud a été abîmée par les labours, ce qui empêche de préciser la largeur totale, qui devait avoisiner 5 m.

Sur la bordure nord, un mur large de 45 cm [MR203012] longe la voie sur 4 m de long, suivant la même orientation. L'extrémité ouest de ce mur n'a pas été atteinte. Il est construit avec des moellons et des blocs de calcaire dur ou coquillier, liés à la terre. On l'a repéré sur deux assises de hauteur sans atteindre la base.

Un épais remblai (non fouillé) butte contre son parement nord ; coté sud se tient le seul niveau de circulation de la rue actuellement dégagé [SL203009] qui vient buter contre son parement. Tout indique qu'il s'agit d'un aménagement propre à la voie, d'un type jusqu'à présent inconnu sur le site. Ce muret a pu servir à stabiliser la chaussée dans un espace non bâti. La présence d'un aménagement similaire [MR203015] dans la rue voisine nord-sud vient étayer cette interprétation.

Le sol SL203009, correspondant à la dernière recharge conservée en place, est formé par un pavage de galets de taille petite et moyenne (3-8 cm), très serrés et cimentés avec du sable. A l'est du secteur, le pavage dépasse vers le nord l'alignement du muret MR203009 qui forme bordure. On ignore si ce lambeau de sol correspond au départ d'une autre rue plus ou moins perpendiculaire a celle-ci. Une grande fosse circulaire d'époque romaine [FS203006] et l'arasement de cette aire empêchent pour le moment de vérifier cette hypothèse (infra).

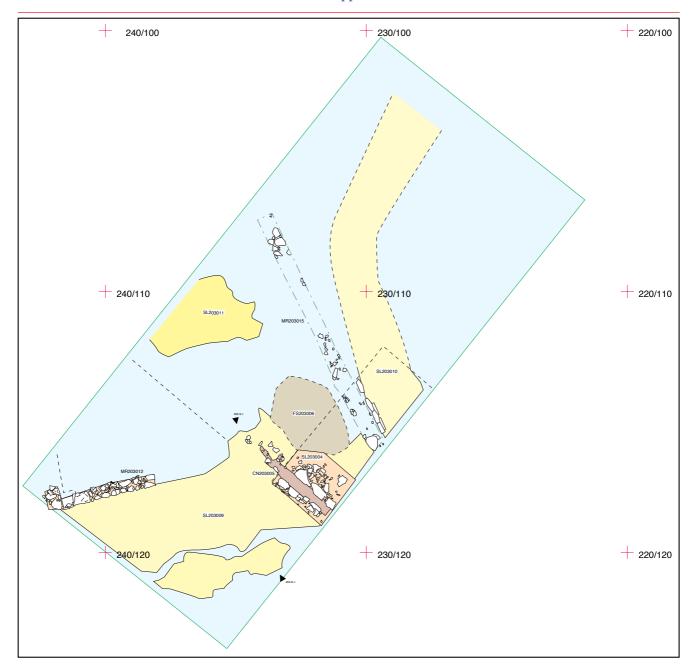
La rue présente un profil irrégulier : les bords, spécialement du coté nord, étant plus élevés (d'environ 20 cm.) que le centre de la chaussée. Des traces d'ornières peu profondes marquent le sol.

D'autre part, à l'est du secteur et sur une longueur de 1 m, cette voie vient buter contre le mur MR203015 qui délimite la rue nord-sud sur son côté occidental. Cette observation permet supposer que le croisement des deux voies n'est pas loin des limites du sondage.

Le seul élément de datation actuellement disponible pour ce niveau de circulation est fourni par le remblai de construction [203002, équiv. à 203008] installé au-dessus, en rapport avec un réaménagement de la voie. Celui-ci se place dans le dernier quart du IIe s. av. n. è. Une date similaire ou légèrement antérieure doit convenir pour le fonctionnement du sol SL203009.

6.2. La rue nord-sud (secteur 3)

Au nord-est du sondage, une autre voie orientée nordsud a été partiellement dégagée sur une surface de 4 m2 et son tracé relevé en plan d'après les traces visibles au départ de la fouille. Elle est presque perpendiculaire à la rue est-ouest (secteur 2) sur une longueur de 8 m, puis elle tourne vers l'est avec une inflexion proche de 45°. Sa largeur est de 2,2 m.



• Fig. 6: Plan général de la zone 203, placée à la limite occidentale de la ville

Comme pour la rue précédente, un muret [MR203015] longe sa bordure ouest. Cette structure est en grande partie épierrée, sauf aux deux extrémités où quelques blocs en grès restent sur place, conservés parfois sur deux assises de hauteur. La tranchée d'épierrement [203014/203007] a été fouillée sur 9 m ; la largeur du mur est de 50 cm.

Un seul niveau de circulation [SL203010] a été atteint. Il est aménagé avec un pavage de galets très serré, similaire à celui repéré dans la rue voisine [203009]. La faible surface fouillée dans la partie centrale du sondage ne permet pas pour le moment d'autres observations, sinon que le sol présente une très légère pente vers l'ouest.

Un aménagement particulier a été encore découvert sur la bordure ouest. Il s'agit d'un alignement de blocs de taille moyenne [203018], repéré sur 80 cm, construit sur le pavage de galets et s'appuyant contre le parement est du muret de soutien [MR203015]. Cette structure présente une faible élévation (15 cm) avec la superposition de trois assises en léger talus. Sa largeur est mince, ne dépassant jamais les 20 cm. On peut pas donc l'interpréter comme un trottoir dans le sens strict du terme. Il faut penser plutôt à un aménagement lié à la stabilisation et à la délimitation de la chaussée.

La datation de ce sol est fournie par le remblai de limon sableux [203003] installé au-dessus, peut-être en rapport avec l'aménagement d'un autre niveau de rue. La chronologie du mobilier recueilli dans cette couche (dernier quart du IIe s. av. n. è.) montre la synchronie du fonctionnement des deux voies.

6.3. Traces d'une troisième voie orientée nordouest/sud-est

D'autres observations pourraient indiquer l'existence d'une troisième voie placée sur la bissectrice de l'angle formé par les deux précédentes.

On a signalé ci-dessus la présence d'un lambeau de sol construit [203009] orienté différemment du reste de la rue est-ouest dans le sec-



• Fig. 7 : Vue générale de la zone 203 depuis le sud. En bas, rue est-ouest pavée de galets [SL203009]. Cliché J. B. López.

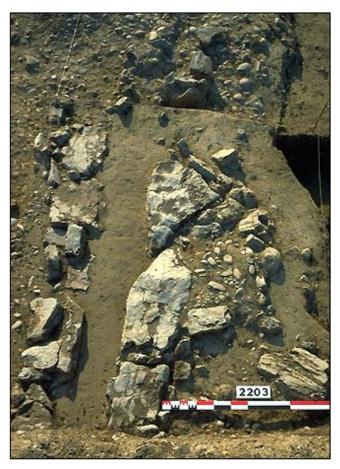
teur 2. Sur ce sol, un remblai de limon sableux [203002], épais par endroits de 30 cm, sert de préparation à un niveau de circulation [SL203004] ponctuellement conservé. Une partie de ce sol (5 m2) a pu être fouillée à l'est du sondage. Elle se caractérise par un pavage de galets et de cailloux de taille moyenne, moins serrés que ceux du pavage sous-jacent.

Un caniveau [CN203005] a été creusé dans ce pavage. De gros blocs bruts de taille (60-70 cm) sont alignés pour former les deux parements, dont l'écart est de 30 cm. Il s'agit de blocs en calcaire dur dont la surface supérieure est parfaitement plate. On les repère sur 1,4 m de long. Ils présentent une orientation de 45° par rapport à l'axe de la rue sousjacente et se prolongent vers le nord-ouest sur 1m, mais dans un moins bon état de conservation. La limite sud-est et le fond de ce drain n'ont pas été atteints. L'orientation pourrait correspondre à celle de la troisième voie et en confirmer l'existence.

Un autre argument va dans le même sens : c'est la présence d'un lambeau de rue [SL203011] à l'ouest du sondage (secteur 1) dans l'axe du sol SL203004, aménagé avec un pavage de galets assez similaire. Il n'existe pas de rapport physique entre les deux lambeaux, et donc l'hypothèse d'une rue dans le sens nord-ouest/sud-est doit être retenue avec prudence dans l'attente de la poursuite des fouilles.

En outre, la datation de ces restes (premier quart du Ier s. av. n. è.) est postérieure à celle des rues des secteurs 2 et 3. Un réaménagement général de la voirie à cette époque n'est pas non plus à exclure.

L'ensemble de ce dispositif semble hors de fonctionnement vers le milieu du Ier s. de n. è, car une fosse ovale [FS203006] de grande dimension (3,5x2,2 m) perce l'ensemble des sols décrits dans les secteurs 1 et 2.



• Fig. 8 : Détail du caniveau CN203005, vu de l'est. Cliché J. B. López.

7. Conclusions

La préparation d'un programme visant à la délimitation de la ville protohistorique, a eu des résultats satisfaisants ouvrant des nombreuses perspectives pour les fouilles à venir. La façade sud-ouest a été délimité sur 27 m de plus et la partie conservée de l'enceinte a été complètement définie. Des projets de mise en valeur de cette fortification peuvent dès maintenant être envisagés.

Une nouvelle courtine a été repérée et une solution architecturale, inconnue jusqu'à présent sur le site, pour joindre deux éléments de courtine a été mise en évidence. L'avant-mur défensif a été, pour sa part, repéré sur 12 m supplémentaires, ce qui en fait l'un des plus longs (22 m au total) connus jusqu'à présent dans le Midi de la Gaule.

Il reste, certes, plusieurs problèmes de détail quand à la l'interprétation et la datation de certaines structures, mais ceux-ci seront traités sans difficulté au cours des prochaines campagnes.

On a obtenu enfin des informations tout à fait nouvelles concernant la largeur est-ouest de la ville protohistorique. La découverte de deux ou probablement trois rues organisées en forme de patte d'oie dans la zone 203 suggère un carrefour extérieur proche d'une porte de l'enceinte, et constitue un précieux point de départ pour le repérage de la façade occidentale de la cité.